

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1979)  
**Heft:** 509

**Artikel:** Un troisième rang très convoité  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1016585>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## REÇU ET LU

### Un troisième rang très convoité

dans le chef-lieu, véritable capitale romande du coup de sac.

Au reste, certains cantons suisses autorisent les tenanciers des établissements publics à imiter timidement leurs collègues de Las Vegas en installant les fameuses machines à sous, qui engouffrent avec avidité les pièces d'un et de deux francs... et se gardent bien de restituer trop fréquemment l'égal ou un multiple de la mise. Plusieurs cantons ont interdit les appareils à sous : Bâle-Campagne, Berne, Genève, Grisons, Neuchâtel, Soleure, Tessin, Valais et Vaud. D'autres, tels Lucerne depuis l'an dernier, en ont plus ou moins strictement limité le nombre ou l'exploitation.

Mais là aussi, Fribourg n'a pas peur du jeu. Malgré une vive discussion suscitée par une motion de la socialiste Claire Nordmann, soutenue par plusieurs députés du PICS, le Grand Conseil fribourgeois a décidé l'an dernier de ne pas interdire les machines à sous. Il faut préciser que la principale fabrique de ces appareils se trouve près de Fribourg, et que l'emploi de quelques dizaines de collaborateurs a été jeté dans la balance.

Les Suisses en fin de compte aiment bien jouer. L'idée de gagner donne du sel à l'affaire, même si ce sont des jambons, des boîtes de conserve ou des bouteilles de crus modérément renommées.

Et dans l'Europe unie, à ceux que les loteries et les lotos helvétiques ne galvanisent pas, l'étranger offre les paris mutuels sur les courses de chevaux, des Loteries à numéros internationales (qui font audacieusement et illégalement de la publicité en Suisse) et, surtout, les casinos proches de la frontière; les portiers y ont l'habitude des passeports suisses: Evian, et plus encore Divonne, premier casino de France pour l'importance des mises, vivent en grande partie de la clientèle helvétique.

On le sait depuis longtemps, mais la fusion de la "National Zeitung" et des "Basler Nachrichten" l'a encore rappelé, si besoin était: le nouveau journal né de la mise en commun des forces de deux publications ne saurait bénéficier d'un tirage équivalant à la simple addition des audiences de ses prédecesseurs; des pertes importantes sont inévitables. Une fois de plus la démonstration en a été faite avec l'arrivée sur le marché de la "Berne Zeitung", issue de la fusion des "Berne Nachrichten" et du "Berne Tagblatt": au dernier contrôle (provisoire), du tirage de la "BZ", le cap des 120.000 exemplaires n'était pas atteint, il s'en fallait de près de 3000 ventes.

La "BZ" replace cependant très normalement la région de Berne dans la course aux plus importants quotidiens de Suisse: la troisième place est acquise pour l'instant. Mais un concurrent sérieux pointe le bout de l'oreille à ce rang qui semble chaudemment convoité: la "Neue Zürcher Zeitung", dont le dernier tirage "contrôlé" était de 109.033 exemplaires à fin 1977, signalait une augmentation de 6.000 exemplaires pour l'année dernière. D'où des surprises possibles dans ces prochains mois. D'autant plus qu'on va, chez le porte-parole zurichois des milieux patronaux, vers de grandes festivités à l'occasion d'un très respectable 200e anniversaire: la "NZZ" publiera notamment un numéro spécial de jubilé au début de 1980, tiré à plus de 300.000 exemplaires.

Et pour rester dans cette course un peu illusoire aux titres (les méthodes de gestion modernes font fi des records pour mettre l'accent sur la rentabilité des exemplaires vendus), signalons que, toujours pour cette fameuse troisième place (derrière "Blick" et le "Tages Anzeiger"), la "Basler Zeitung" ne renonce pas, puisqu'elle annonçait 110.000 exemplaires contrôlés en mai 1978.

Pendant ce temps, les "petits" quotidiens pei-

gent tant et plus (mis à part certains titres bien implantés localement ou régionalement, sur le croissant lémanique notamment): une fois de plus par exemple, la "Gazetta Ticinese" tente de mobiliser ses amis. L'arrivée d'une majorité de gauche en Italie, toujours hypothétique, a compromis certains renflouages envisagés il y a quelques années. Bref, on appelle à des adhésions à la coopérative d'édition, on tente d'obtenir des noms d'abonnés disposés

Les colonies de vacances sont-elles nées en Suisse? Le "Tagblatt der Stadt Zürich" (feuille d'avis officiels gratuite) rappelait qu'un article paru dans ce journal en 1876 avait permis de réunir les fonds pour financer les premières colonies de vacances zurichoises cette année-là. Peu après, sur la base de cet exemple, l'idée faisait florès dans toute l'Europe.

à rester fidèles pendant au moins trois ans, on sonde les lecteurs sur l'opportunité d'une publication plus espacée. Le sort du plus ancien quotidien tessinois devrait bientôt être connu...

Toujours dans la même perspective, un phénomène à relever: des milieux proches de la publicité s'intéressent soudain aux petits journaux! Dans son premier numéro de 1979, la revue "idee... Zeitschrift für angewandte Kreativität" — revue pour la créativité appliquée — publiait un exposé sur le rôle important de la petite presse et sur les différentes manières d'encourager les journaux locaux et régionaux. Suggestion: un service de conseils devrait être organisé sur la base d'un budget annuel de 480.000 francs. Qui paierait? Les journaux membres, sur la base du tirage et des recettes publicitaires, les agences assurant les régies d'annonces, les agences d'information, les agences de publicité et des donateurs, tels que la Confédération, les cantons, les communes, des fondations, les partis politiques, des associations, les syndicats. A notre avis, les petits journaux n'ont pas à se faire beaucoup d'illusions sur les chances de réussite du projet patronné par "idee..." .